



Péruwelz, le 20 décembre 2024

AVIS

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le mardi 07 janvier 2025 à 18H00** à la salle communale de Roucourt située à 7601 Roucourt, rue Julien Bouchain, 3. L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 12 décembre 2024 :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente - 07 novembre 2024
2. Recours devant la ministre de l'Intérieur à l'encontre de l'arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 28 novembre 2024 n'approuvant pas la modification budgétaire 2/2024 de la Zone de police - Décision
3. Accord-Cadre : Fourniture de produits et matériels d'entretien – Marché conjoint Ville/CPAS/Zone de Police Bernissart-Péruwelz - Décision
4. Mobilité 2025-01 - Vacance d'emploi pour 2 INP Proximité
5. Mobilité 2025-01 - Vacance d'emploi pour 1 INP Intervention

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,
Ph. DURIEUX,
Sur délégation,
GUILLAUME COMBLEZ,
Le Secrétaire



Le Président,
BENJAMIN DELAUNOIT

